



## LA MISE EN PLACE

---

*Les plafonds peuvent être mis en place par mes soins. Me consulter.*

*Une caution (non encaissée) sera demandée lors du retrait des articles.*

*Le retrait du matériel pour le week-end se fait le jeudi, vendredi ou le samedi. Le retour se faisant le lundi. (A convenir)*

## LIVRAISON

---

*\*Livraison possible, tarif calculé selon la distance. Soit un aller / retour pour la livraison et un aller / retour pour la récupération du matériel à raison de 0,80€ au km.*

Exemple: distance du lieu de livraison = 25km

⇒ livraison du matériel = 25km (aller/retour)

⇒ récupération du matériel = 25km (aller/retour)

**Soit 50km = 40,00€**

# CONDITIONS GENERALES

---

Toute acceptation d'une location ou prestation de service vaut acceptation des conditions générales ci-après :

## **RESERVATION**

Les réservations seront honorées que dans la limite des stocks disponibles. Toute réservation devra être confirmée par le dépôt d'un acompte de 30% du montant TTC. Toute modification doit être effectuée impérativement 10 jours avant la date de la prestation.

## **TARIF / DUREE DE LOCATION / REGLEMENT**

La location est facturée dès le retour du matériel, y compris les matériels non utilisés.

Les factures sont payables par chèque, virement ou espèces.

Un justificatif de domiciliation du locataire pourra être demandé.

## **COMMANDE**

L'acceptation de la commande se fait par la signature du devis par le locataire.

Tout versement à la commande est un acompte, définitivement acquis à « l'Envers D'un Décor »

Le versement de l'acompte vaut acceptation du devis.

## **ANNULATION DE LA COMMANDE**

L'annulation ou la modification de commande fera l'objet d'une facturation équivalente à 30% du montant avec acompte non remboursé.

Report possible si disponibilités.

## **CAUTION ET ACOMPTE**

Lors de la confirmation de commande, un acompte sera demandé pour réserver le matériel et valider la commande. Le montant de l'acompte et de la caution seront calculés en fonction du montant total de la commande. La caution correspond à trois fois le montant de la location, payable par chèque.

Au retour du matériel, et après le règlement total de la facture le jour de la restitution, la caution pourra être restituée en totalité, sous réserve de matériel détérioré.

Dans ce cas, un montant forfaitaire sera proposé pour compenser les dégâts, salissures et autres lésions constatées.

Le matériel ayant déjà servi à d'autres locations, il est possible de constater quelques petits dégradations.

## **LIVRAISON**

Vous avez la possibilité de faire appel à nos services pour la livraison du matériel loué. Tarif calculé selon la distance. Le client doit être présent aux dates et aux heures fixées pour la livraison et pour la restitution. A défaut, un trajet supplémentaire sera facturé.

Toute manutention supplémentaires sera facturée sur la base du tarif en vigueur.

Le retrait du matériel pour le weekend par vos soins, est à convenir. Le retour se fera obligatoirement le lundi.

En cas de constat d'une anomalie sur un matériel au moment de la livraison, il sera pris en compte immédiatement. En cas de constatation ultérieure, il faut prévenir au moins 24 heures avant la manifestation, des photos seront souhaitées pour constatation. Aucune réclamation ne sera prise en compte après l'événement.

## **MIS EN PLACE**

Les plafonds peuvent être mis en place par nos soins, selon possibilités d'accroche du lieu où se déroule l'événement.

Le montage par nos soins se fait à partir de jeudi (principalement les plafonds) et le démontage le lundi matin.

## **RETOUR**

Le retour du matériel doit se faire à la date prévue. Tout matériel rendu sera contrôlé au nettoyage et toute détérioration sera facturée.

Les matériels doivent être rangés et restitués dans les emballages d'origine.

## **CAS DE FORCE MAJEURE**

Le loueur ne pourra être tenu pour responsable des retards ou non livraison en cas de force majeure ou à toute raison indépendante de sa volonté. (grève, intempérie, accident, interdiction officielle...)

## **RESPONSABILITE ET ASSURANCE**

Le client, donneur d'ordre, assume la garde du matériel sous son entière responsabilité. Pour toute détériorations ou salissures, l'article « 5 c,d » entrerait en vigueur.

Le défaut d'assurance responsabilité civile du locataire engage sous entière responsabilité.

## **CONSOMMABLES**

Les prix des produits consommables (nappes papier...) sont sujet à modification selon les cours du marché. Veuillez donc nous consulter. Les prix validés sur le devis, sont restreints dans le temps.

## **JURIDICTION**

En cas de litige, une solution à l'amiable est souhaitée, à défaut, le tribunal du siège social du loueur sera seul compétent.

## **DIVERS**

Le site internet et tous les autres documents font références aux conditions générales ci-dessus qui sont amenées à évoluer.